

LE CHANERU

JOURNAL MUNICIPAL

Octobre 2021



MOT DU MAIRE

La période estivale s'est terminée, et chacun a repris ses activités, subissant encore des contraintes nécessaires, mais inhabituelles dans notre vie quotidienne, liées aux évolutions de la crise sanitaire.

Le mois de septembre a également été marqué dans le village par la traditionnelle rentrée scolaire. Les enfants de Chanay ont repris le chemin de l'école en devant s'adapter au protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Education Nationale que nous devons appliquer.

L'équipe pédagogique et le personnel en charge de l'accueil périscolaire et de l'entretien des locaux doivent être encouragés et félicités par chacun d'entre nous pour leur engagement.

Aujourd'hui, la reprise doit également être effective dans le cadre de nos futures activités, qu'elles soient privées ou à l'échelle de la commune. La vie des associations, en particulier, doit reprendre progressivement ses droits.

Pour autant, cette crise sanitaire, qui n'est sans doute pas complètement terminée, pourrait encore dicter son agenda. Malgré les effets positifs de la vaccination, il nous faut continuer à respecter les règles sanitaires en vigueur.

Contrairement à une idée reçue et assez répandue, ces règles ne sont pas le fait de décisions arbitraires ou aléatoires prises par la municipalité. Il s'agit de la mise en œuvre d'obligations découlant de lois et décrets : obligation du « pass sanitaire » pour certains établissements recevant du public ou mesures liées à la posture « Vigipirate », par exemple.

Dans un autre registre, sous le contrôle administratif du Préfet, le maire est tenu d'assurer des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques sur les domaines public et privé de la commune ainsi que sur les propriétés privées. C'est à ce titre que je me dois de rappeler à leurs devoirs certains administrés, qu'il s'agisse de bruits de voisinage, d'entretien des haies, de divagation d'animaux ou de stationnements inadaptés de véhicules. Tous ces sujets peuvent être évoqués en mairie pour trouver ensemble les solutions plutôt que de donner lieu à des mouvements d'humeur.

Parmi les sujets qui nous intéressent collectivement, je vous rappelle enfin que nous serions heureux de recueillir vos observations sur le projet d'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit. L'adresse électronique eclairagedechanay@gmail.com a été mise en place à cette fin.

Rentrée des classes « Ecole Pierre Borgis »

- 63 élèves de 2 ans et demi à 11 ans, 43 familles
- 8 niveaux répartis en 3 classes
- Une équipe de 10 personnes : 6 enseignants, avec des temps partiels, dont 2 maîtres et ça c'est tellement rare et précieux !!!
- 1 ATSEM, 3 AESH (accompagnantes pour des enfants en situation de handicap) et 1 agent municipal pour l'entretien et la cantine scolaire
- 4 jours d'école pour les enfants, les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec 24 heures de classe
- Un budget municipal pour l'année scolaire 2020 / 2021 :
- École : 73 300 € (matériel pédagogique, librairie, papeterie, charges courantes, entretien, personnel)
- 1 310 € par élève
- Accueil périscolaire : 31 200 €
- Soit un total de 104 500 €

LE MAIRE,
HENRI CALDAIROU



FB AUTOMOTO SAS ou votre mécanicien à domicile...

Un garage pas comme les autres

Fabien Besacier est passionné de mécanique et a installé, depuis plusieurs mois, son atelier à Chanay. Avec son épouse, Mélissa, il me reçoit dans leur maison située sur les hauteurs du village, maison pour laquelle, ils ont eu tous les deux « un coup de cœur ».

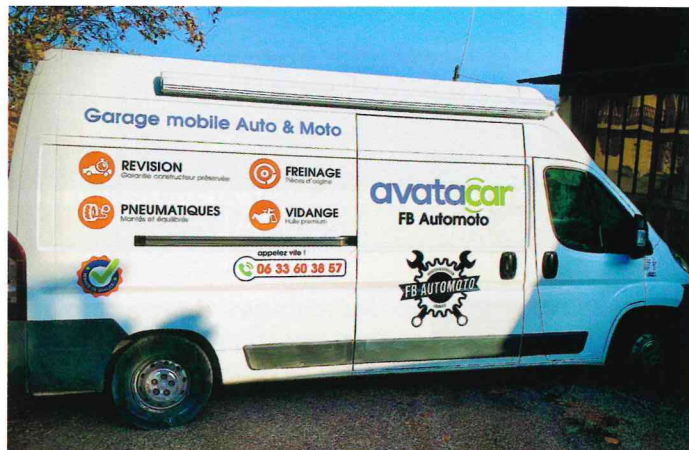
Fabien, pouvez-vous m'expliquer comment vous êtes arrivé à proposer un service original à vos clients ?

Après mon bac technologique, j'ai obtenu une mention complémentaire en électronique qui me permet d'intervenir sur tous les systèmes de voitures et de motos.

J'ai travaillé dans différents garages, notamment à Genève. Mon désir d'indépendance m'a conduit à rechercher une nouvelle manière de travailler. J'avais aussi conscience que la demande des clients a évolué, notamment en ce qui concerne la gestion de leur temps.

En quoi consiste cette nouvelle manière de travailler ?

Je propose à mes clients « un service à domicile ». Je m'adapte à leurs besoins et je peux assurer des interventions où ils le souhaitent, à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Cela évite une immobilisation trop longue de leur véhicule au garage. Certains clients continuent à m'apporter leur véhicule dans le hangar situé dans ma maison puisque celle-ci me donne cette opportunité. Tous ont aussi la possibilité de prendre rendez-vous par courriel (info@fbautomoto.com) afin de limiter leur déplacement et la perte de temps.



Pouvez-vous d'ores et déjà faire un bilan de votre activité ?

Le bouche à oreille a bien fonctionné, de plus j'ai vraiment commencé à travailler pendant le confinement, ce qui m'a aidé puisque les gens restaient à leur domicile. J'ai gardé aussi d'anciens clients qui ont continué à me confier leurs voitures ou leurs motos.

Je fais aussi partie du réseau « AVATACAR », un regroupement de garages indépendants qui m'assure un soutien et une certaine visibilité tout en me permettant de proposer des articles à des prix intéressants.

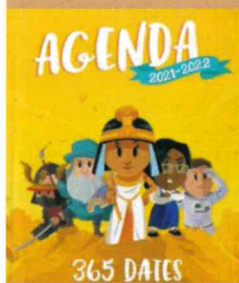
Quels sont vos projets ?

D'abord rester sur Chanay où nous avons été bien accueillis. Le village nous plaît car il nous offre l'essentiel des services dont nous avons besoin ou dont nous pourrions avoir besoin, notamment l'école et les services périscolaires.

Sur le plan professionnel, j'essaie de développer mes compétences en lien avec certaines préoccupations écologiques. Je peux, notamment, grâce à un programme électronique, convertir des véhicules essence en véhicules roulant à l'ETHANOL, un bio carburant qui permet, outre le respect de l'environnement, des économies sur votre budget. Nous souhaitons à Fabien et Mélissa un bel avenir à Chanay.

ELISABETH JEAMBENOIT

AGENDA DU VILLAGE



Samedi 23 octobre : accueil des nouveaux arrivants

Samedi 30 octobre : AG association Dorcherane

Samedi 6 novembre : vente de raclette association Richmond Quad

Samedi 4 décembre : vente charcuterie lyonnaise, Beaujolais nouveau, pains association Dorcherane

Jeudi 9 décembre : repas des anciens (CCAS)

Vendredi 10 décembre 2021 - 10h : Remise du livre de naissance pour les enfants nés en 2019 et 2020.

Bibliothèque : Mardi de 16h à 18h Samedi de 10h à 12h

Tous les premiers vendredis du mois à 20h : Club lecture

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des participants.



TOUS EN FORME ... Avec « Sport et Détente » !

Si vous souhaitez allier « Sport » et « Détente », alors, en toute logique, rejoignez l'association du même nom, créée en 1995 par Gisèle NOEL, toujours présidée par elle, et dont l'objet est : « Développer les activités de sport et de loisirs à Chanay ».

C'est dans cette optique que, dès sa création, l'association « Sport et Détente » a proposé à ses adhérents, dans la salle des fêtes municipale, des séances hebdomadaires de gymnastique, animées par un professeur venant d'Oyonnax. Ces séances s'articulaient autour d'exercices d'étirements, d'assouplissements et de renforcement musculaire. Environ 40 personnes y participaient, représentant toutes les tranches d'âge, « de 7 à 77 ans », comme les lecteurs de « Tintin » !!



Suite au départ de cet enseignant oyonnaxien, en 2008, l'association a alors organisé des séances de sophrologie (travail sur le corps, la respiration, la gestion du stress et des émotions), ceci en partenariat avec une association de Bassy dont le moniteur venait à Chanay. Jusqu'à la fin de l'année 2013, ces séances ont réuni une quinzaine de Chanerues, dans une salle de l'école.



Depuis 2014, l'association s'articule :

- Autour du tennis, pour la partie sportive : le court ayant été refait par la commune, c'est tout naturellement que « Sport et Détente » en gère l'occupation. De même, l'association équipe le court en matériel (chaise haute, banc, filets...) et l'entretient (balayage, démoissage...). L'adhésion à cette activité se fait par le règlement d'une cotisation annuelle de 30 €/famille, directement auprès de l'association ; elle permet l'accès au court tout au long de l'année et autorise un invité à chaque séance ; 15 familles en profitent actuellement.

Les sportifs occasionnels peuvent, quant à eux, s'adresser à l'épicerie pour accéder au terrain de tennis en déposant leur carte d'identité (possibilité de prêt de raquettes et balles) et moyennant 3 ou 5 euros selon qu'ils y restent une heure ou deux.

- Autour d'une activité de loisirs avec la « Country Dance » ; il s'agit de cette danse « de pays », originaire d'Angleterre (et de France auparavant), qui a évolué au 18ème siècle dans l'ouest des États-Unis en se mélangeant aux danses traditionnelles des autres nationaux venus de toute l'Europe et de l'Amérique du Sud, pour incarner la danse de village et devenir « la danse des cow-boys ».

Les danseurs se disposent en lignes pour évoluer ensuite en formant des figures dans une chorégraphie spéciale à chaque musique. La « Country Dance » fait partie des « danses en ligne » (danses sans contact physique entre danseurs), dont le Madison est issu. Une vingtaine de danseurs, débutants et confirmés, se réunissent ainsi à la salle des fêtes de Chanay, autour d'un professeur bénévole, tous les lundis de 19h à 21h30. Ils animent généralement les fêtes de la musique et participent occasionnellement à d'autres manifestations.



Pour cette activité, l'association adhère à la « Fédération Française de Country Line Dance » (FFCLD). De ce fait, des règles strictes sont instaurées (pass sanitaire, certificat médical récent, adhésion à l'assurance FFCLD incluse dans la cotisation annuelle de 60 €). Enfin, une reprise des séances de sophrologie est actuellement à l'étude pour pouvoir être proposée aux adhérents.

Pendant les périodes de confinement, si le tennis a pu être pratiqué lors de la deuxième période, la danse a été interrompue pendant 18 mois. La reprise a été fixée cette année le 4 octobre 2021 à la salle des fêtes, dès 19h pour les débutants (20h pour les confirmés). C'est peu de dire que les danseurs ont des fourmis dans leurs bottes !

Bonne reprise donc à cette association qui a toujours su rebondir pour proposer à ses adhérents des activités répondant à leurs attentes, n'hésitant pas à offrir, dans ce but, des séances de formation à ses moniteurs ou, à l'occasion, à participer à une bonne cause.

CLAUDE ROUX

Association Sport et Détente, Mairie de Chanay
Contact tennis : David Servignat / dav.serv@numericable.fr / 06 19 86 01 77
Contact Country Dance : Gisèle Noël / gisele.noelle@gmail.com



Fête Richmond quad

23 juillet 2021- 1ère rencontre Post-Covid



Fête de la Saint Victor

Le dimanche 25 juillet 2021, c' était la première fête de la Saint Victor à Chanay.

Le Père Vincent a célébré la messe qui a été suivie du verre de l'amitié et de la vente de pains confectionnés par Jocelyne et Denis Garapon et cuits au four de Dorches.

L'initiative a été bien accueillie par les Chanerous. La «Saint Victor» pourrait-elle se renouveler?



EPICERIE /CAFE - AU RENDEZ VOUS

28 route de Seyssel, 01420 Chanay, Tél : 04 50 42 13 68

HORAIRES D'OUVERTURE

Les lundis, jeudis et vendredis :

06h30 à 13h00 / 16h00 à 20h00.

Les mercredis : 06h30 à 13h00 / 16h00 à 20h00

Les samedis et dimanches : 07h30 à 19h00.

Amicale des sapeurs-pompiers

Samedi 2 octobre
une vente de pains et diots



Appel à bénévoles

La bibliothèque municipale fait appel à des bénévoles pour participer à son fonctionnement : permanences d'accueil, gestion des livres, préparation et participation aux animations.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, ou directement auprès de madame Claire Monaghan, responsable de la bibliothèque
au 06 86 66 22 76

Dégradation de biens/espaces publics

La municipalité attire l'attention de chacun sur les problèmes d'incivilité qui sont trop souvent constatés.

Notons entre autres :

- Stationnements illicites de véhicules aux abords de l'école (rue des Papillons)
- Arrêts gênants sur la route de Bocconod lors des entrées et sorties de l'école
- Circulation de véhicules sur les espaces verts
- Détérioration de panneaux de signalisation
- Dépôts sauvages de déchets en pleine nature et au point de collecte des verres
- Croix du cimetière brisée

Par ailleurs, nous déplorons tout particulièrement des actes de vandalisme à l'encontre des bâtiments publics : abribus et entrée mairie aspergés d'huile de vidange



La remise en état des lieux nécessite des heures de travail pour le personnel municipal qui, de fait, ne consacre plus la totalité de son temps aux tâches qui lui normalement dévolues.

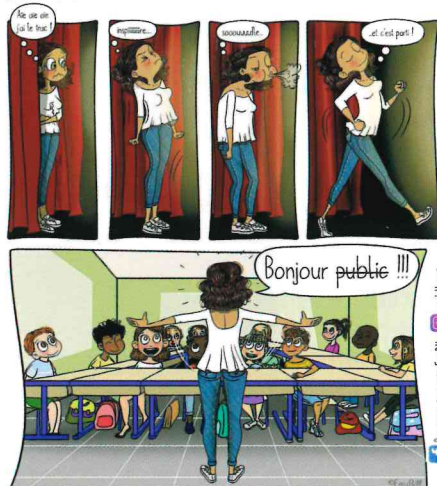
Soyons conscients que le coût de ces dégradations est à la charge de la collectivité.





Rentrée des classes Comme la 1ère d'un spectacle qui se joue à guichets fermés

Tous en scène !



Pour la plupart d'entre nous, la rentrée des classes est un événement important dans l'année, comme peuvent l'être aussi Noël, Pâques ou les « grandes vacances », même lorsqu'on n'a pas d'enfant à la maison. Il fait la une des journaux télévisés, remplit les rayons de nos supermarchés, suscite une excitation dans la population. Les familles reviennent de vacances, les logements sont à nouveau occupés, les touristes s'en vont...

Les enfants aiment par-dessus tout les vacances, et pourtant, ils ont hâte... Retrouver leurs copains, découvrir leur classe réaménagée, découvrir ou retrouver leur enseignant, et surtout préparer à nouveau leur cartable, avec de jolis crayons, une gomme décorée de leur héros préféré ou une toute nouvelle trousse... Parfois, ils ont aussi la chance de recevoir de nouveaux vêtements. En effet, la plupart des enfants grandissent beaucoup pendant l'été, et les vêtements de l'année précédente affichent les centimètres gagnés.

Mais au-delà de cette effervescence dans les familles pour être prêts pour le grand jour, que se passe-t-il dans les coulisses de cet événement ? Pou-

vons-nous le comparer à un spectacle qui se prépare et va se jouer devant des spectateurs impatients ? Eh oui ! Enseigner, c'est un peu comme monter sur scène devant un public en attente. La représentation s'étale sur 10 mois, à raison de 6 heures par jour. Pour que la prestation atteigne ses objectifs, il en faudra, des heures de préparation dans l'ombre...

Travailler sur les textes officiels, s'approprier les programmes d'enseignement, découvrir la composition de sa classe et la répartition des élèves dans chaque niveau, constituer des groupes de travail, élaborer une progressivité dans les apprentissages et la programmer sur l'année, fixer des objectifs et préparer leur évaluation régulière, s'occuper des commandes de matériel, préparer les supports de travail, s'interroger sur les méthodes à utiliser...

Et plus le grand jour approche, plus les préparatifs deviennent visibles : le mobilier change de place pour s'adapter au mieux aux nouveaux effectifs, les cahiers et manuels s'empilent au fond de la classe, l'imprimante crache étiquettes, pages de garde, documents de rentrée... C'est la valse des impressions, plastifications, découpages... Les étiquettes aimantées et les affichages sont rigoureusement triés et rangés dans des dossiers, prêts à surgir au moment opportun. L'école est vérifiée de fond en comble : la sécurité sera-t-elle assurée ? Le matériel et les locaux sont-ils en bon état, propres et rangés ? Comment appliquer les directives sanitaires du moment ?

Dans chaque maison d'enseignant, l'ordinateur ne s'éteint plus : quelles notions seront travaillées ? Dans quel ordre ? Avec quelles accroches seront-elles abordées ? Quelles activités prévoir ? Quels supports donner aux enfants ? Qu'attendre d'eux ? Combien de temps accorder à cette notion ? En combien de séances ? Comment gérer les différences entre les enfants ? Comment adapter les séances en fonction des difficultés rencontrées ? La multiplicité des domaines à travailler impose une réflexion poussée sur l'emploi du temps. Il s'agit de veiller à ce que toutes les matières respectent le nombre d'heures imposé par les programmes, pour chaque niveau présent dans la classe.

Il faut aussi varier les formes de travail : tantôt en autonomie, tantôt dirigée, parfois avec du travail de groupe, parfois en individuel ; avec l'enseignant, ou seul ; il faut des séances de découverte, des séances d'apprentissage, des exercices d'entraînement, des moments pour vérifier que les objectifs sont atteints ; du travail écrit, du travail à l'oral. Alternier tous ces moments dans la journée, avec chaque groupe d'élèves...

C'est un défi, un casse-tête aussi... Puis arrive le jour tant attendu et tant redouté aussi. Le « trac » se fait ressentir, comme pour un artiste derrière le rideau. Dans quelques heures, les enfants seront là... Comment les accueillir ? Que faire en 1er ? La nuit est agitée, le sommeil est difficile à trouver... Au matin, l'équipe est au grand complet. Un dernier petit café ensemble, dans le calme qui ne va plus durer. On entend déjà les cris des enfants. Il est l'heure... On ouvre le portail.

Et le miracle opère : les yeux des enfants sont illuminés. Les sourires sont plus larges que les visages. Certains enfants se jettent littéralement dans les bras de leur enseignant. Et maintenant, il n'y a plus de crainte, plus d'inquiétude. C'est la joie des retrouvailles, le bonheur d'être ensemble. L'heure n'est plus qu'à la joie de commencer ensemble une nouvelle aventure !



NATHALIE DUPUILLE



Bonjour à toutes et tous

Bienvenue dans cette rubrique qui vise à vous faire découvrir la superbe nature qui nous entoure.

Aujourd'hui, restons à Chanay pour une jolie promenade accessible au plus grand nombre sur le Sentier de Saint Pierre. C'est l'un des deux sentiers actuellement balisés sur la commune, une sortie idéale pour profiter des magnifiques paysages qui changent au fil des saisons.

Nous aimons cette boucle que nous pouvons faire sans avoir à prendre la voiture et qui offre de jolis points de vue, à l'ombre fraîche des arbres. Plutôt courte, elle est vraiment adaptée pour une petite sortie digestive le dimanche par exemple. Sympathique, non ? Vous trouverez la plaquette descriptive à la bibliothèque, en mairie ou à l'épicerie.

PARKING : A côté de la salle des fêtes, au niveau de l'aire de camping-car, sur la route de Bocconod d'où débute la randonnée.

DURÉE : Le panneau annonce 2h30, pour un dénivelé positif de 154m. Cette durée, un peu surestimée, doit être adaptée au niveau de chacun en fonction des pauses éventuelles. Néanmoins, comme les pentes sont assez marquées, mieux vaut prévoir d'y aller tranquillement. C'est en tout cas un parcours que je fais très régulièrement avec mes 3 enfants, depuis leur plus jeune âge.

PARCOURS : Il suffit de suivre le balisage jaune et les panneaux «Chanay circuit court». Si toutefois vous voulez raccourcir un peu le trajet, vous pouvez prendre à gauche dans le premier virage sur la route, comme l'indiquent les pointillés verts sur la carte.

À PROXIMITÉ :

- Toilettes sur le parking, point d'eau sur le côté gauche du local
- Tables de pique-nique à côté du city stade et de la salle des fêtes
- Abri possible sous le préau de la salle des fêtes
- Plusieurs bancs à côté du city stade, à côté des jeux, du terrain de pétanque ou devant l'école
- Espaces de jeux pour les petits et les grands
- Épicerie

MES PETITS CONSEILS : Le chemin ne peut se faire ni en vélo, ni en poussette. De bonnes chaussures sont recommandées, ainsi qu'un porte-bébé pour les plus petits.

Par temps humide, le chemin peut être glissant, voire boueux par endroits. Alors soyez prudents. Pensez à emporter de l'eau, à ramasser vos déchets et à respecter les sentiers balisés. Je vous souhaite une chouette randonnée.

STÉPHANIE COURIVAUD

La Dorche : Renouvellement du label « Rivière sauvage »

Le 31 août 2021, s'est tenue à Chanay la réunion concernant le renouvellement du label rivières sauvages pour la Dorche et la Vézeronce.

Un projet de sentier de découverte le long de la Dorche été retenu. Ce projet est co-porté par l'association La Dorchéranne, la commune de Chanay et Rivières sauvages. Il est fiancé par le Département de l'Ain et la fondation de la Caisse d'épargne. Ce sentier devrait être finalisé courant 2022.

Depuis 2016, la Dorche est labellisée « Site Rivières Sauvages » sur l'intégralité du linéaire et de ses affluents principaux. Le label a été renouvelé en 2021 pour une période de 4 ans. La Dorche est aussi classée Espace Naturel Sensible par le Département de l'Ain.

ELISABETH JEAMBENOIT



La Dorches
© Département de l'Ain

Le château de Quinsonnas au XX^{ème} et XXI^{ème} siècles

Le château restera la propriété de la famille de Quinsonnas jusqu'en 1916, année lors de laquelle la comtesse de Bonneval, fille des derniers propriétaires (en photo avec sa mère dans le dernier Chaneru) le louera, puis le vendra au gouvernement belge.

En effet, à cette époque, devant la recrudescence des cas de tuberculose, la Belgique (ainsi que d'autres pays européens) recherche des sites propices au soin et au rétablissement des malades.

L'atmosphère du village étant déjà réputée, le gouvernement belge se porte acquéreur du château qui sera transformé en sanatorium nommé « sanatorium Elisabeth » en l'honneur de la reine des Belges de l'époque.



Le château connaîtra un important remaniement pour être transformé en établissement de santé : aménagement de chambres, de dortoirs, installation d'un chauffage central, installation de sanitaires, de structures médicales (pharmacie et laboratoire d'analyses), modernisation des cuisines, l'alimentation ayant une grande importance pour le rétablissement des malades.

Des galeries donnant sur l'extérieur sont aménagées afin que les malades effectuent leur « cure de ventilation », soin principal autour duquel s'organisaient toutes les activités du sanatorium.

L'état belge ayant acquis la totalité du domaine, un lazaret, établissement d'isolement ou de mise en quarantaine, sera construit dans le parc. L'établissement, actif jusqu'en 1921, sera dirigé par le Dr Louis Hottlet, originaire de la province de Namur, dont les descendants habitent toujours le village aujourd'hui.

L'un de ses petit-fils, Louis Hottlet, résistant à 17 ans, sera fait prisonnier par les allemands lors des combats de Montanges et exécuté quelques jours après avoir eu 18 ans. Le Dr Hottlet sera assisté dans sa tâche par une équipe composée d'une dizaine de religieuses infirmières, ainsi que de plusieurs aides-soignantes.

L'établissement accueillera des centaines de malades, âgés de 13 à 55 ans, hommes, femmes, adolescents, issus de toutes les couches de la société. Cinquante personnes décèdent au sanatorium et seront inhumées à Chanay sur une parcelle que le directeur administratif cède au maire de l'époque, Alphonse Bornard.



Cette parcelle deviendra le cimetière actuel. Le conseil municipal accordera en contrepartie une concession perpétuelle aux sépultures des malades du sanatorium : le « carré des Belges ».

CARINE BONHOMME



VOTRE JOURNAL

Le comité de rédaction du Chaneru recherche tout document relatif à l'histoire et au patrimoine de la commune : portraits, photos, cartes postales, timbres, courriers privés, témoignages écrits ou oraux, etc.

Et aussi, des initiatives menées par les Chanerues et leur savoir-faire...

Contact : Mairie de Chanay

IMPRESSIUM

Mairie de Chanay

Secrétariat

32 Route de Seyssel • 01420 CHANAY

Tel : 04.50.59.50.38

Site : www.mairie-chanay.fr

Et si « La Tribune » choisissait mieux ses sources ?



Dans un article de la Tribune du jeudi 23 septembre 2021, « un journaliste », en faisant référence à une étude de L' UFC « que choisir », indique « le pire » à Chanay et « dénonce la mauvaise qualité de l' eau potable à cause des bromates, élément chimique identifié comme étant cancérigène... ».

De nombreux administrés de Chanay ont manifesté leur inquiétude, voire leur indignation, à la lecture d'une telle information et en ont référé au maire et aux élus. Le maire de la commune s'est interrogé sur ce qui avait pu motiver une telle désinformation. Le mot est ici employé à dessein car il lui paraissait impossible que l'eau destinée à la consommation puisse être de mauvaise qualité, étant donnés les contrôles dont elle fait régulièrement l'objet.

Quel était réellement le problème ?

Sans être exhaustifs, nous pouvons revenir rapidement sur quelques éléments techniques qui peuvent permettre de comprendre la gestion de l' eau à Chanay, gestion qui est depuis le 1er janvier 2020 à la charge de la nouvelle régie des eaux du pays bellegardien.

L' eau de Chanay est analysée chaque mois par les services de l'Etat.

- De décembre 2018 à août 2021, 25 analyses ont été effectuées : sur ces 25 prélèvements, deux seulement, effectués les 10 et 23 juin 2020, n'ont pas été conformes aux normes en raison de présence excessive de bromates. Fixée initialement à 25 microgrammes par litre, la quantité admissible de bromates est depuis le 1er janvier 2009 de 10 microgrammes par litre.

- Le premier prélèvement signalant un dépassement de la norme des bromates (21 microgrammes par litre) a été suivi quelques jours plus tard par un nouveau contrôle (présence des bromates : 14 microgrammes par litre).

- Au prélèvement suivant du 7 juillet 2020, tout était rentré dans l'ordre (bromates inférieurs à 3 microgrammes par litre). Ces dépassements, même si nous pouvons les déplorer, ont donc été limités dans le temps et datent de plus d'un an.

Quelles conséquences ?

Ce faible dépassement a suffi à faire déclarer pour le mois de juin 2020 « l'eau non conforme aux limites de qualité, mais conforme aux limites de référence ». En tout état de cause, l'Agence Régionale de Santé (ARS), n'ayant évalué aucun risque sanitaire, n'a déclaré à l'époque aucune restriction d'usages.

Interprétons correctement nos sources !



Le « journaliste » de la Tribune rapporte les résultats d'une étude de l' association « UFC Que choisir ». Il lui aurait pourtant suffi de consulter, sur le site officiel de l'ARS, les résultats d'analyse de l'eau sur la commune de Chanay pour qu'il puisse faire preuve de plus d'objectivité et de professionnalisme dans ses propos.

La commune de Chanay ne peut que déplorer cet article qui présente comme actuelle et durable une situation ponctuelle, datant de plus d'un an, qui sème le doute au sein de la population du village, alors que les contrôles mensuels n'ont jamais amené l'ARS à s'inquiéter.

Dans ces domaines techniques, il est généralement plus prudent d'écouter « ceux qui savent ».


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ars
Agence Régionale de Santé
Saint-Arnaud - Région Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation départementale
de l'Ain

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

LE MAIRE ET LA PREMIERE ADJOINTE

PLUiH du Pays Bellegardien

L'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour le territoire de la CCPB s'est tenue du vendredi 25 juin au samedi 31 juillet 2021.

Au cours de ses 18 permanences, le commissaire enquêteur a reçu 143 personnes. 151 observations ont été émises par le public. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été remis à la CCPB le 15 septembre dernier. Ils sont consultables sur le site internet de la communauté de communes.

Il appartient désormais à la CCPB d'étudier les différents avis, recommandations et réserves formulés par le commissaire enquêteur et de statuer sur leur prise en compte. Le document final sera alors présenté au vote du conseil communautaire pour adoption définitive.

CLAUDE ROUX